

Bulletin municipal
Commune de Proville

OCTOBRE 2023
N° 15

PROVILLE

Passionnement





02 Edito

03 Cadre de vie

04 Environnement / Cadre de vie

05 Vie culturelle

06-07 Retour sur les festivités d'été

08 Conseil municipal des enfants / Anima- tion et implication des jeunes

09 Finances

10 Vie scolaire

11 Les Hauts de Proville

12 Vie sociale / Infos diverses

www.proville.fr

Directeur de publication : Guy COQUELLE
Rédaction : Service culture et communication
Mairie de Proville
Directeur délégué : Michel SLOMIANY

EDITO

Chères Provilloises, Chers Provillois, Les choses changent à Proville !

Ainsi cette rentrée de septembre sera marquée par la découverte quasi intégrale de notre nouvelle école. Rénovation énergétique complète, agrandissement, cour de récréation « Oasis », parkings herborisés, liaisons douces... Ainsi se présente le tout nouveau Groupe Scolaire Charles de Gaulle.

Parallèlement, le programme LED se poursuit tel que nous l'avions annoncé. Ceci permet, à la fois un éclairage plus agréable, mais aussi d'importantes économies d'énergie sur un des postes les plus coûteux pour la commune.

En haut de la Route de Paris, c'est un tout nouveau programme immobilier qui démarre. Soixante-dix logements locatifs de qualité se construisent en lieu et place d'une friche devenue dangereuse et inesthétique. Un bel exemple de réalisation en parfait accord avec la politique nationale de réhabilitation des friches existantes. « Les hauts de Proville » seront terminés pour la fin de l'année 2024.

Le changement c'est aussi la toiture de la salle Gatien qui, à l'instar du nouveau préau de l'école, sera équipé de panneaux photovoltaïques, permettant ainsi à la commune de revendre l'excédent d'énergie produite.

Le changement, c'est ce bel oiseau en bordure d'Escaut, créé par le collectif artistique « les souffleuses de vert » en collaboration avec les enfants. Il sera désormais un emblème et une création identitaire pour Proville.

Enfin, et cela ne vous aura pas échappé, le changement, c'est la nouvelle circulation du centre bourg. Une nouveauté pas toujours facile à accepter, mais en conformité avec les nouvelles réglementations sur les « déplacements doux ». La concertation a joué un grand rôle, merci de vos remarques et suggestions.

Ainsi, au fil des mois, Proville se transforme. Tout n'est pas parfait, je n'en disconviens pas, mais c'est notre feuille de route, notre contrat-programme avec les Provillois.

Les promesses, contrairement à ce que prétend le vieil adage, engagent ceux qui les tiennent.

Tout cela n'est possible que grâce à une équipe au travail, élus et employés municipaux qui ont comme seul objectif le « Bien vivre à Proville ». Je les remercie pour leur implication à mes côtés.

Je vous souhaite un très bel automne.

Très cordialement,

Guy COQUELLE,
Maire de Proville,
Vice-Président à la Communauté d'Agglomération de Cambrai

CADRE DE VIE

Changement de circulation... Et changement d'habitude dans le centre de Proville.

Ce n'est pas toujours facile d'accepter le changement, de renoncer à des habitudes vieilles, parfois, de dizaines d'années. Aussi, sommes-nous conscients de l'effort que nous vous avons demandé pour vous adapter à ces changements de circulation dans le centre bourg.

Ces changements répondent à un ensemble d'objectifs et de raisons :

Les objectifs :

> « Casser » la vitesse rue Gabriel Péri, c'était une demande forte des riverains de cette rue, excédés, à juste titre par certains véhicules arrivant en bas de la rue à une vitesse anormalement élevée.

> Sécuriser la circulation des vélos par la création d'un chaucidou rue Gabriel Péri et d'un couloir réservé aux vélos rue Jean Jaurès.

Cet aménagement ne pouvait se faire que par l'instauration d'un sens unique rue Jean Jaurès.

Les raisons :

> La législation sur les déplacements est en train de changer. Toutes les communes sont amenées à repenser leurs infrastructures pour privilégier ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler « les déplacements doux ». Priorité est donc donnée aux déplacements alternatifs, vélos, pédestres, transports en commun, zones 30... L'ère du « tout voiture » est révolue.

> En s'inscrivant dans cette démarche, par anticipation, nous assurons une continuité de « déplacements doux » entre la nouvelle école, le centre bourg et le Bois des Sources.



Le chaucidou, qu'est-ce que c'est ?

La chaussée à voie centrale banalisée, aussi nommée "chaucidou" (Chaussée pour les Circulations Douces), est un type de voie permettant de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique.

Le Chaucidou, comment ça marche ?

Vous êtes automobiliste :

1) Un ou plusieurs vélos circulent dans le couloir (ligne blanche discontinue) : je m'écarte pour le(s) laisser circuler en toute sécurité

2) Il n'y a pas de vélo dans le couloir (ligne blanche discontinue) : je peux occuper l'ensemble de la chaussée de droite et donc rouler en partie dans le couloir.

On vous a écoutés !

Les « écluses » vélo ne permettaient pas aux cyclistes d'aller tout droit. Les plots ont été réinstallés de façon à permettre un passage vélo plus sécurisant.

Le stop de la rue Gabriel Péri dans le sens de la montée ne permettait pas une bonne visibilité. Un miroir a été installé, de sorte à permettre une bonne visibilité au croisement.

En arrivant de la rue Paul Vaillant Couturier, il n'était pas évident qu'il faille tourner à droite. Une flèche blanche (marquage au sol) a permis d'accentuer cette obligation de tourner à droite.

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

L'école, faisons le point

Les travaux de l'école avancent bien.

L'été aura permis de terminer une bonne partie des extérieurs et de commencer les travaux de voirie.

Le « second œuvre » (l'intérieur) est bien avancé, la nouvelle chaudière installée, l'électricité totalement terminée, le système de ventilation assemblé et les cloisons achevées.

Nous en sommes donc aux finitions (parfois longues sans pour autant être spectaculaires) : plomberie, carrelage, peintures et aménagements divers.

Le planning se déroule donc comme prévu, pour une livraison fin d'année et un déménagement durant les vacances de Noël.



La salle Gatien prend la lumière du soleil

Des panneaux photovoltaïques sont en voie d'installation sur la toiture de la salle Gatien. La commune bénéficie d'une importante subvention pour réaliser ces travaux.

L'énergie ainsi produite sera, pour partie, revendue à Enedis et permettra de compenser le coût énergétique, très élevé, de cette salle.

Il conviendra, à la suite de cette installation, de

réfléchir à une isolation et un mode de chauffage mieux adapté pour cette belle salle. Le chauffage électrique par le sol est bien trop coûteux. Nous allons mener cette réflexion rapidement, rechercher les meilleures solutions, adaptées à la pratique du tennis de table et énergétiquement fiables. Il faudra, cette fois encore, compter sur des aides et subventions relatives au programme de transition énergétique.

Le plan LED se poursuit

Des éclairages spécifiques vont être installés rue Maurice Camier pour protéger la faune et la flore en lisière de notre Réserve Naturelle Régionale.

Le Conservatoire des Sites Naturels a été informé de ce projet.

C'est la société Candéliance qui nous a proposé de tester gratuitement cette solution avec un matériel plus adapté pour lutter contre la pollution lumineuse et respecter la biodiversité.

**DU
2 AU 26 OCT.**

**Exposition de peinture de
Sylvie d'Halluin, salle des
cérémonies de la mairie
aux heures d'ouverture.**

Cette autodidacte passionnée par l'art et la décoration décide, en 2020, de se consacrer exclusivement à la peinture en ouvrant son atelier. Son travail connaît alors un succès fulgurant et international : elle expose en France, en Espagne, en Allemagne, au Canada et même à New-York !

C'est dans l'abstraction lyrique, qu'elle trouve la plus grande expression de sa liberté de peintre, sur des toiles grand format à la peinture acrylique en ajoutant toujours une touche métallique à son œuvre (feuilles d'or, aluminium, cuivre, bronze ...).

Le vernissage aura lieu samedi 7 octobre à 11h.

VIE CULTURELLE



Rêver et créer au milieu de la nature

Elles se sont installées à Proville et dans les communes environnantes durant la belle saison. Elles ont observé, imaginé, rêvé...

Elles, ce sont les « Souffleuses de Vert ». Entendez derrière ce nom bien évocateur, un collectif d'artistes en résidence sur le territoire, accueilli par les Scènes du Haut Escaut durant quelques semaines.

Elles ont souhaité restituer leur travail au cours d'une journée découverte à la fin du mois de septembre.

Dès le départ, le ton est donné par une déambulation dans l'exposition de poésies flottant au milieu des arbres. Puis c'est Méli qui nous invite à nous initier à la sérigraphie, toujours en pleine nature, évidemment.

Autre moment magique, la mélodie des arbres, les bruits de la nature s'entremêlent avec la douce voix de Maïa au cours d'un concert spectacle des plus inattendu « Sous l'écorce ».

Les participants aux ateliers slam partagent, pour un instant, leur vision de la nature.

Enfin, et c'est la star de la journée : la découverte du pic épeiche fabriqué en bois de cagette avec les enfants du QG des ados. Un bel oiseau qui a trouvé sa place en bord d'Escaut. Il symbolise la nature et la forte volonté à Proville de préserver la faune et la flore.

Il est de toute beauté, et répond au joli nom de « Pikado », une proposition des jeunes qui ont participé à sa réalisation. Un subtil mélange de « mikado » pour rappeler l'accumulation de bois de cagette et « ado » pour marquer l'investissement de nos adolescents à la participation de cette œuvre artistique inédite.

Le collectif Artimuse, créateur de « Pikado », a participé et exposé au Festival Lille 3000, dans le cadre de l'année « Utopia » en 2022.



**Sylvie D'HALLUIN a présenté ses
oeuvres dans les galeries et
expositions à : New York, mais aussi
en France - Espagne
Autriche - Allemagne**

R E T O U R S U R L E S

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la

LA DUCASSE

deuxième année de son
retour au centre de Proville

Durant ces trois jours de fête, plusieurs animations ont eu lieu : sculpture sur ballons et humour animés par le clown Fredo, concours de vélos fleuris où de nombreux enfants et adultes ont été récompensés, la traditionnelle tombola des commerçants, et les tickets manèges offerts par la municipalité.



ABBA FOR EVER

a enflammé la Place de la
République dès le mois de juin



FESTIVITÉS D'ÉTÉ

période estivale aura été chaude à Proville.

Proville les Bains a tenu ses promesses pour sa septième édition.

Concerts, participation de nombreuses associations, tournois de palet breton, toboggan aquatique, jeux gonflables, vélos rigolos, beerbike... et évidemment, la plage, ses transats et ses parasols!

C'est donc dans une chaude ambiance que cette édition «Coquillages et crustacés» s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Comme d'habitude.



Au bord de l'eau une seconde édition et déjà un franc succès.

Deuxième année seulement que se tient ce nouvel événement fruit d'une collaboration entre Cambrai et Proville soutenu et financé par la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Deux ans et déjà un franc succès. C'est plus de 1000 personnes qui sont retrouvées fin juillet au bord du canal pour assister aux joutes nautiques et aux combats de catch sur l'eau.



Durant la journée des groupes musicaux sont produits les enfants sont profités des promenades en poney, du magicien Magix Phil et d'un stand de maquillage et de sculptures sur ballons.



Un grand merci pour leur participation active au Tennis Club de Proville et au Club d'Aviron (UNC) de Cambrai qui ont apporté tout leur aide et leur bonne humeur à ce sympathique événement.

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain avec de nouvelles surprises!

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants : le vivre ensemble au cœur des discussions !

Le changement à Provville, c'est une implication totale de nos jeunes dans la prise de décision. Nos 11 jeunes conseillers sont aujourd'hui au cœur de la décision. Malgré le peu de temps à leur disposition, les enfants ont voté deux mesures phares cette année : la mise en place d'agrès sportifs au city-stade (ils seront installés courant 2024) et la création d'activités intergénérationnelles le samedi matin. Ces activités débuteront dès octobre 2023 ! Cette année, le Conseil Municipal des Enfants sera réélu partiellement : en effet, les élèves de CM1 élus feront leur entrée aux côtés de leurs collègues de CM2 !



ANIMATION ET IMPLICATION DES JEUNES

RETOUR SUR...

Voyage à Paris pour nos jeunes en février et juin !

Un beau programme pour une belle journée avec notamment une visite guidée du Stade de France, une vue imprenable sur la Capitale du Haut de la Tour Montparnasse, une découverte de Paris en bateau mouche, détente au pied de la Tour Eiffel et pour finir le musée Grévin !



QG des Ados et Accueil de Loisirs d'été :

Encore une belle affluence pour nos structures jeunesse cet été !



Cesontprèsde120enfantsenmoyennequi ont pu bénéficier d'activités préparées par notre équipe animation au mois de juillet et 80 en août ! L'important est de leur offrir une implication totale de nos animateurs et directeurs qui permettent à de nombreux jeunes de Provville, Noyelles-sur-Escaut et Cantaing-sur-Escaut de se divertir durant les vacances scolaires !

Au QG des Ados, l'affluence et la bonne humeur ne tarissent pas en effet, cesontjusqu'à 25 ados qui accompagnés de Benjamin et Dylan profitent d'un programme alléchant !

Les enfants et les ados se réunissent le 13 juillet dernier lors d'une soirée de Provville-les-Bains où depuis 2022, la fête du centre a lieu à la place. Cela permet à tous de montrer leur talent de danseurs, et de s'impliquer dans l'organisation de cette belle fête !

Séjour à Ohlain du 5 au 12 août

Cesont 24 jeunes qui ont eu la chance de partir lors d'un magnifique séjour dans le Parc Départemental d'Ohlain du 5 au 12 août 2023!

Ces journa ont notamment été l'opportunité de vivre une riche aventure entre copains, en dehors de la sphère familiale. Ils ont partagé de belles valeurs autour d'activités diverses, de moments conviviaux et de savoir-vivre ensemble. Cette belle semaine s'est clôturée de temps d'un barbecue avec des familles concoctées par nos jeunes dynamiques !



FINANCES

IMPÔTS LOCAUX 2023, une année singulière

Taxe d'habitation

Bonne nouvelle pour les contribuables locaux. La TH (Taxe d'Habitation) sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables depuis le premier janvier 2023.

Les conditions de revenus dont elle était dépendante ne s'appliquent plus. La TH est néanmoins maintenue pour les résidences secondaires. Le manque à gagner subi par les communes est intégralement compensé par l'Etat.



Taxe Foncière, reconduction de nos taux

En 2023, la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition décidée par l'Etat, qui historiquement se situait aux environs de 3%, atteint 7,1%. Même plus ou moins compensé par la disparition de la TH, le supplément d'impôt foncier mis à charge des propriétaires qui résulte mécaniquement de cette revalorisation ne peut qu'être mal ressenti. Il s'explique par l'alignement du coefficient sur le taux d'inflation qui s'est significativement élevé sur une période récente, et par la flambée des coûts de l'énergie.

Cette augmentation ne fait que renforcer notre commune dans sa volonté d'optimiser sa gestion et d'utiliser judicieusement les fonds dont elle est destinataire.

NOUVEAUTE 2023

La taxe GEMAPI (sur la taxe foncière)

Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Cette taxe est perçue par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), c'est-à-dire, en ce qui nous concerne, la Communauté d'Agglomération de Cambrai, afin notamment de protéger les zones humides ainsi que les cours d'eau naturels (principalement l'Escaut rivière pour notre commune) et de prévenir les risques d'inondation.

Une ligne nouvelle figure désormais sur les avertissements. Le taux de cette taxe est de 0,249%.

Récemment, à la demande de la commune de Proville, l'Escaut a bénéficié d'une opération de faucardage au niveau du pont de l'Escaut. Celle-ci s'inscrit dans les attributions de la GEMAPI.



VIE SCOLAIRE

Restaurant scolaire : limiter le gâchis !

La composition des menus proposés aux restaurants scolaires « Les Petits Princes » de Provins est l'objet d'une réflexion constante afin de concilier plaisir de manger, équilibre alimentaire des enfants et développement durable.

Or, un constat s'impose : le gaspillage. Un quart des aliments finit tous les jours à la poubelle, soit, après évaluation, 58 kg en 4 jours ! Les menus élaborés par un diététicien à base de produits diversifiés de qualité et dans le respect du loi Egalim, sont composés de 5 éléments : 1 entrée + 1 plat principal (2 éléments) + 1 laitage + 1 dessert.

En juin dernier, un test a été effectué durant 1 semaine sur les cinq éléments proposés du plateau repas, on a supprimé une entrée ou un produit laitier. Un questionnaire a été soumis aux élèves des classes de CE2 à CM2 pour connaître leur ressenti face à ce choix plus réduit.



L'instauration de la réservation obligatoire des repas via monespacefamille.fr puis de la pénalité financière appliquée en cas de non-respect des consignes d'inscription a déjà permis d'ajuster les commandes au plus près de la fréquentation réelle.

Question n°1 :

Penses-tu que des plateaux repas sont trop copieux ?

parfois : 59%
souvent : 34%
toujours : 7%

Question n°2 :

Une entrée / un fromage en moins : a-t-il permis de mieux manger les autres aliments ?

oui : 66%
non : 34%

Question n°3 :

En voyant ton plateau moins rempli, as-tu eu l'impression que ça allait être plus facile de le terminer ?

oui : 39%
non : 61%

Question n°4 :

As-tu mieux mangé avec 4 aliments sur ton plateau plutôt que 5 ?

oui : 44%
non : 56%

Question n°5 :

Penses-tu qu'il y a beaucoup de gâchis alimentaire à la cantine ?

oui : 72%
non : 28%

L'analyse des résultats : Les enfants ne mangent pas plus ou pas mieux, si on leur enlève ou si on ajoute un élément. Ils reconnaissent presque à l'unanimité le gaspillage quotidien. La commission d'élaboration des menus a donc pris une décision pour l'année 2023/2024 : **de passer le plateau repas à 4 éléments**, ce qui donnera également une plus grande souplesse sur la rotation des entrées et laitages proposés.



Cette évolution va coïncider avec un autre changement : celui de la législation sur le ramassage des ordures des collectivités territoriales. Les collectivités sont limitées en quantité et tout dépassement (non pris en charge par la Communauté d'agglomération de Cambrai) obligera la commune à signer un contrat avec une entreprise privée, occasionnant des frais supplémentaires.



Pour aller plus loin

Un composteur dédié aux restaurants scolaires sera installé prochainement.

Un travail pluridisciplinaire entre les services techniques, les dames de cantine, les animateurs, les enfants et les élus, qu'il faudra tenir au quotidien et à long terme.

Exemple de compost installé pour l'école de Marcoing sur le terrain de l'association « Le Refuge de l'Abeille »

Chaque parent pourra une fois durant l'année scolaire, sans participation financière, venir profiter d'un moment de partage avec son enfant.

LES HAUTS DE PROVILLE

La Résidence des Hauts de Provville sortira bientôt de terre.

Qui ne s'est pas dit en passant en haut de la Route de Paris (à hauteur du 130, exactement) que cette maison en ruine où commence le Chemin des Morts était en très mauvais état et donnait à ce lieu un caractère délabré ?

Ce ne sera bientôt plus le cas ! A cet endroit et sur un des bâtiments voisins s'élèvera la toute nouvelle Résidence des Hauts de Provville.

C'est plus d'une soixantaine de logements locatifs de qualité qui vont être construits.

Le promoteur n'est autre que la société Novalys, connue pour la qualité de ses programmes. La gestion locative sera confiée à la SIGH, société HLM,

elle-même connue pour son exigence en matière d'habitat.

Cette résidence a vocation à accueillir des jeunes ménages à la recherche de logements T2, T3 et T4. Sa conception se veut respectueuse de l'environnement, tant dans les matériaux utilisés que dans les installations énergétiques ou encore le traitement paysager.

Elle s'inscrit totalement dans le programme national dit « loi ZAN » (Zéro Artificialisation Nouvelle), puisqu'il s'agit de la réhabilitation d'une friche.

Les travaux vont bientôt commencer pour une livraison fin 2024.



VIE SOCIALE

Provville se mobilise pour Octobre Rose

Depuis 10 ans, la mairie s'illumine en rose du 1er au 31 octobre, pour prendre part à sa façon à Octobre Rose, campagne annuelle destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Cette année, le CCAS de Provville renforce sa participation, pour une action plus visible, les 21 et 22 octobre en collaboration avec nos associations provilloises.

Samedi 21 octobre, le Judo Club dédiera son Tournoi annuel à cette cause (centre sportif A. Colas / 8h30 - 18h) ; et à 18h45, venez nombreux sur la place de la mairie rejoindre La Rose des Vents pour un flashmob, suivi d'un lâcher de lanternes (biodégradables). [Guettez la vidéo de leur chorégraphie qui devrait arriver prochainement sur facebook Provville Passionnément...](#)

Dimanche 22 octobre : rendez-vous à 10h sur le parking de la mairie pour une marche en rose. Un « Apéro » sera offert à la fin du parcours. Une vente de Tee-shirts sera organisée avant le départ, au prix minimum de 5 € (si vous souhaitez faire un don plus important, une urne sera à votre disposition en mairie). Provville Basket et l'ASLP Tennis de table mettront des urnes pour appeler aux dons lors de leurs matchs tout au long du mois d'octobre. Des tirelires seront mises à disposition chez les commerçants.

Tous les bénéfices seront reversés pour la recherche sur le cancer du sein.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour une cause qui touche beaucoup d'entre nous !



INFOS DIVERSES

Collecte des déchets verts

La dernière collecte des déchets verts aura lieu le mardi 21 novembre.

Attention ! Pas de collecte des déchets verts mardi 31 octobre et mardi 14 novembre.



L'Agglo de Cambrai crée un nouvel Espace France Services itinérant !

Communauté
d'agglomération
de Cambrai

Sur le même principe que le Camion Bleu ou les espaces fixes déjà installés à Wuyet Gouzeau court, la CAC lance un nouveau service itinérant pour faciliter vos démarches administratives du quotidien.

Il permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes des services publics : impôts / Assurance retraite / Assurance maladie / Pôle emploi, la Caf, la MSA et la Poste.

Que vous ayez besoin de conseil sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, deux agents formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle vous accompagnent et délivrent une offre diversifiée de prestations. Grâce à un contact privilégié avec certains organismes, ils peuvent même participer à la résolution des cas complexes.

19 lieux situés dans 17 communes du territoire de la CAC bénéficieront d'une demi-journée de service toutes les 2 semaines sur RDV / selon un calendrier disponible en mairie ou consultable à cette adresse : <https://www.agglo-cambrai.fr/nos-structures/espace-france-services-itinerant-de-lagglo-de-cambrai>

Contact : 06.77.62.00.42 / france.services@agglo-cambrai.fr

Rappel ! Retrouvez le Camion Bleu à Proville tous les premiers mardis du mois.

Collecte de photos de classe

En préparation de l'inauguration de l'école Charles de Gaulle rénovée la communauté appelle pour collecter d'anciennes photos de classe des élèves du groupe scolaire depuis le début des années 1970.

Parents ou anciens élèves, si vous possédez encore ces photographies, témoins du passé, nous vous invitons à les ressortir des cartons et à passer en mairie afin qu'elles soient numérisées.



MARCHÉ DE NOËL

Inscrivez-vous dès maintenant au Marché de Noël des 2 et 3 décembre !
Provillerecherche pour son Marché des créateurs provillois bijoux, tableaux, porcelaine, objets divers ...

Uniquement du « fait maison » ; Made in China interdit !

Postulez dès maintenant ! (emplacement gratuit)

Retirez le dossier d'inscription et le règlement intérieur à l'accueil de la mairie ou téléchargez-les sur le site : <http://provillle.fr>

Date limite d'inscription le 3 novembre.

Renseignements en mairie au 03 27 70 74 74



Distribution du cadeau de Noël aux aînés

La distribution en porte
à porte aura lieu
le samedi 16 décembre
à partir de 9 heures.

